

FISCALITÉ

A qui ont profité les baisses d'impôts d'Emmanuel Macron ?

LE 20 SEPTEMBRE 2024 ⌚ 6 min

[10 questions pour comprendre le budget] Depuis 2017, Emmanuel Macron a multiplié les réductions d'impôts. L'essentiel de ces mesures a bénéficié aux entreprises, aux plus riches et aux classes moyennes.

SÉRIE 5/10 ([URL:/10-QUESTIONS-COMPRENDRE-DEBAT-BUDGETAIRE-2025/00112421](https://www.alternatives-economiques.fr/emmanuel-macron-a-plombe-comptes-publics-5-graphiques/00112311))

Par **Juliette Le Chevallier** ([url:/users/juliette-chevallier](https://www.alternatives-economiques.fr/users/juliette-chevallier))

On ne compte plus les baisses de prélèvements obligatoires décidées sous Emmanuel Macron tant il y en a eu. La période 2017-2023 a été marquée par d'importantes baisses d'impôts, dont l'accumulation commence à coûter cher : en 2023, le manque à gagner annuel s'élevait à 62 milliards d'euros, selon la Cour des comptes ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/emmanuel-macron-a-plombe-comptes-publics-5-graphiques/00112311](https://www.alternatives-economiques.fr/emmanuel-macron-a-plombe-comptes-publics-5-graphiques/00112311)). Alors, qui a bénéficié de ces cadeaux fiscaux qui ont privé les comptes publics de moyens ?

Les entreprises, au nom de la compétitivité, ont été particulièrement bien servies. Les impôts de production ont été réduits, via une série de mesures touchant la contribution économique territoriale (CET), qui est composée de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la cotisation foncière des entreprises (CFE). Son plafond a été baissé, la CVAE est réduite progressivement jusqu'à sa suppression prévue pour 2027, tandis que la CFE a été divisée par deux. Avec une facture totale de 11,8 milliards d'euros par an pour les finances publiques.

Or, ce sont surtout des grandes entreprises, très intensives en capital, qui payaient la majorité du produit de cet impôt ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/profiterait-vraiment-baisses-dimpots-de-production/00102990](https://www.alternatives-economiques.fr/profiterait-vraiment-baisses-dimpots-de-production/00102990)) et qui ont donc profité de ces coups de pouce, dont elles n'avaient pas forcément besoin. Même si ces dispositifs étaient imparfaits ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/impots-de-production-un-cadeau-de-20-milliards-aux-entreprises/00093735](https://www.alternatives-economiques.fr/impots-de-production-un-cadeau-de-20-milliards-aux-entreprises/00093735)), notamment car ils étaient inégalitaires, les réduire indistinctement pour toutes les entreprises n'était pas vraiment une réponse au problème.

Mais le Père Noël Emmanuel Macron ne s'est pas arrêté là pour les entreprises. Son deuxième gros cadeau fiscal a été de baisser le taux d'imposition sur les sociétés de 33,3 % en 2017 jusqu'à 25 % en 2022. Manque à gagner annuel pour l'Etat : 11,1 milliards d'euros.

Ces deux présents profitent principalement aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) et aux grandes entreprises, ainsi qu'aux entreprises les plus intensives en capital, signale l'Institut des politiques publiques (IPP) qui a calculé les effets sur les entreprises des mesures budgétaires du premier quinquennat Macron ([url:https://www.ipp.eu/actualites/resultats-les-impacts-du-budget-2022-sur-les-entreprises/](https://www.ipp.eu/actualites/resultats-les-impacts-du-budget-2022-sur-les-entreprises/)) (2017-2022).

En revanche, l'IPP indique que les entreprises en ont bénéficié indépendamment de leur productivité. De quoi dégonfler l'argument de l'exécutif qui a justifié ces ristournes fiscales par la nécessité de relancer l'activité. Plus largement, le niveau de fiscalité n'est pas le déterminant principal de la compétitivité et des choix de localisation des entreprises (comme nous l'expliquions dans cet article ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/impots-de-production-un-cadeau-de-20-milliards-aux-entreprises/00093735](https://www.alternatives-economiques.fr/impots-de-production-un-cadeau-de-20-milliards-aux-entreprises/00093735))).

Sa hotte encore pleine, Emmanuel Macron a ensuite distribué des baisses d'impôts aux ménages. Mais il n'a pas été aussi généreux avec tout le monde. Dès 2018, il a instauré une *flat tax* (prélèvement forfaitaire unique, PFU) à un taux fixe de 30 % sur les revenus financiers (dividendes et intérêts), alors qu'avant ils étaient taxés sur la base du barème progressif de l'impôt sur le revenu. Un cadeau pour les très riches ([url:https://www.marianne.net/economie/revenus-fiscaux-de-la-flat-tax-pour-guillaume-duval-c-est-bien-un-cadeau-aux-tres-riches](https://www.marianne.net/economie/revenus-fiscaux-de-la-flat-tax-pour-guillaume-duval-c-est-bien-un-cadeau-aux-tres-riches)) qui sont désormais moins taxés qu'avant.

La réforme de la fiscalité du capital s'est accompagnée du remplacement de l'impôt sur la fortune (ISF) par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Derrière ce changement de nom, ce sont tous les détenteurs de capital non immobilier (actions, obligations, etc.) qui ont sauté de joie. En 2017, l'ISF avait rapporté 5,1 milliards d'euros. En 2019, ce ne sont plus que 2,1 milliards de recettes publiques qui ont été récoltées par l'IFI.

Mais où ce sont envolés les milliards ? Dans les poches des plus riches, répond l'IPP. L'Institut, qui a également évalué les effets de la politique fiscale 2017-2022 sur les ménages

([url:https://www.ipp.eu/actualites/resultats-les-impacts-du-budget-2022-sur-les-menages/](https://www.ipp.eu/actualites/resultats-les-impacts-du-budget-2022-sur-les-menages/)), révèle que le niveau de vie du top 0,1 % de la population a augmenté de 2,1 % du fait de la suppression de l'ISF et de 3,8 % du fait de l'instauration de la *flat tax*.

Ceux dont le pied du sapin était déjà bien garni ont donc encore entassé les cadeaux, alors que les ménages qui se contentaient d'une clémentine pour le réveillon ont seulement bu un verre de lait en plus.

Autre grande réforme fiscale du premier quinquennat Macron : la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Là encore, ce sont les Français les plus aisés qui en ont principalement bénéficié, selon les calculs de l'économiste Pierre Madec ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/exoneration-totale-de-taxe-dhabitation-une-mesure-taillee-plus/00086524](https://www.alternatives-economiques.fr/exoneration-totale-de-taxe-dhabitation-une-mesure-taillee-plus/00086524)). Mais les classes moyennes ont aussi largement été bénéficiaires de cette mesure.

Ces dernières ont encore sorti le champagne en 2020 lorsque l'impôt sur le revenu a été allégé en milieu de barème, après la crise des gilets jaunes. Cela a permis une hausse du revenu disponible des 50 % des ménages les plus aisés, estime l'IPP ([url:https://budget.ipp.eu/menages/#3/4](https://budget.ipp.eu/menages/#3/4)).

On peut également citer la réduction des cotisations salariales de 3,15 points. Malgré une compensation par une majoration du taux de CSG, il en résulte un gain de pouvoir d'achat de 1,8 % du salaire net en moyenne pour les Français, d'après le site Fipeco ([url:https://www.fipeco.fr/fiche/Que-penser-des-mesures-fiscales-des-ann%C3%A9es-2017-2021-%3F](https://www.fipeco.fr/fiche/Que-penser-des-mesures-fiscales-des-ann%C3%A9es-2017-2021-%3F)). Mais les calculs de l'IPP indiquent que les très très pauvres, généralement sans emploi, et les très très riches, qui vivent surtout de leurs revenus du capital et non du travail, n'en ont pas bénéficié.

« Les allègements fiscaux consentis par Emmanuel Macron sont certes globalement anti-redistributifs, [...] mais cela ne représente donc qu'un peu moins de 5 % du coût total des baisses de prélèvements. Le plus gros volume d'allègements 'en masse budgétaire' a en fait concerné les classes moyennes », confirme une récente note de Terra Nova ([url:https://tnova.fr/economie-social/finances-macro-economie/quel-rendement-peut-on-reellement-attendre-de-la-taxation-des-plus-fortunes/#_ftn5](https://tnova.fr/economie-social/finances-macro-economie/quel-rendement-peut-on-reellement-attendre-de-la-taxation-des-plus-fortunes/#_ftn5)) qui cite les allègements de l'impôt sur le revenu, la suppression de la taxe d'habitation ou encore la suppression de la redevance sur l'audiovisuel public.

Dans l'ensemble, ce sont les entreprises ainsi que les classes moyennes et les plus riches qui ont profité des mesures fiscales mises en œuvre ces sept dernières années. Il serait bon de le garder en tête au moment de chercher comment rétablir les comptes publics... plombés en partie par les

baisses d'impôts ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/emmanuel-macron-a-plombe-comptes-publics-5-graphiques/00112311](https://www.alternatives-economiques.fr/emmanuel-macron-a-plombe-comptes-publics-5-graphiques/00112311)).

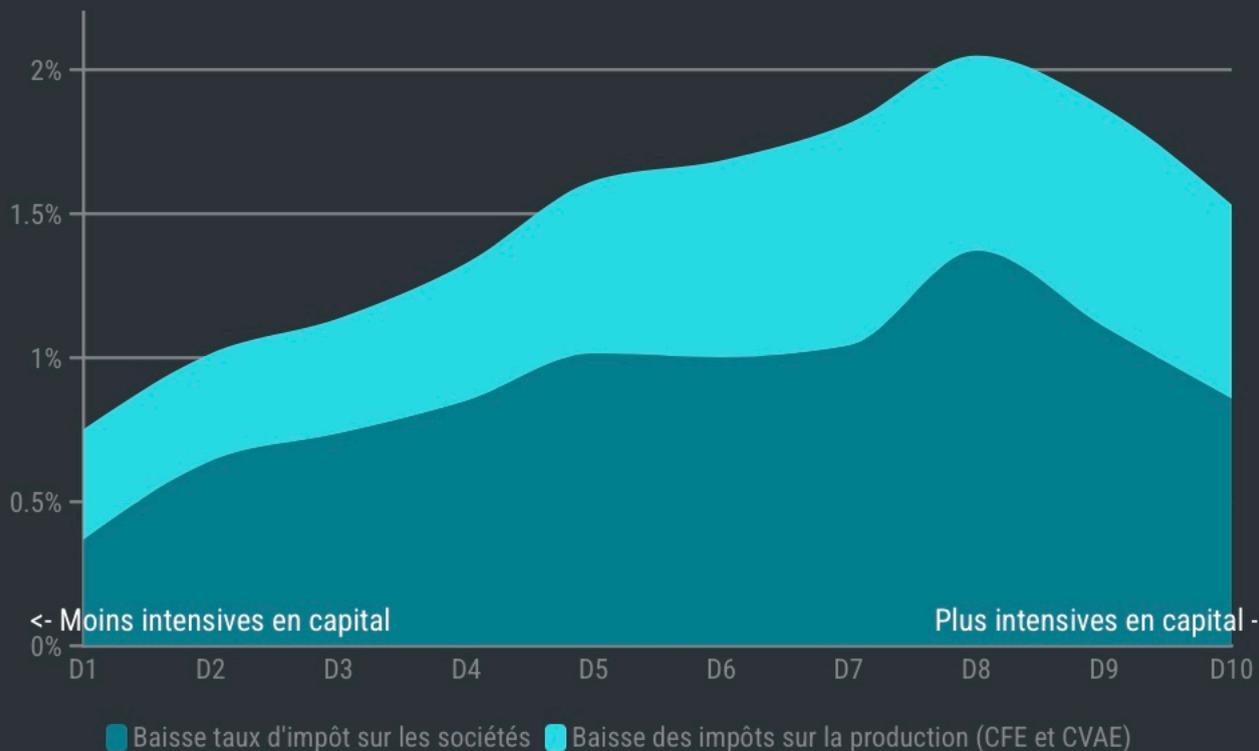
Retrouvez notre série « 10 questions pour comprendre le débat budgétaire 2025 »

([url:https://www.alternatives-economiques.fr/10-questions-comprendre-debat-budgetaire-2025/00112421](https://www.alternatives-economiques.fr/10-questions-comprendre-debat-budgetaire-2025/00112421)).

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - abonnements@alternatives-economiques.fr). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet www.alternatives-economiques.fr.

Les entreprises capitalistes ont plus bénéficié des baisses d'impôts

Effet des baisses d'impôts décidées entre 2017 et 2022, selon l'intensité capitaliste des entreprises découpée en dixième, en % de la valeur ajoutée

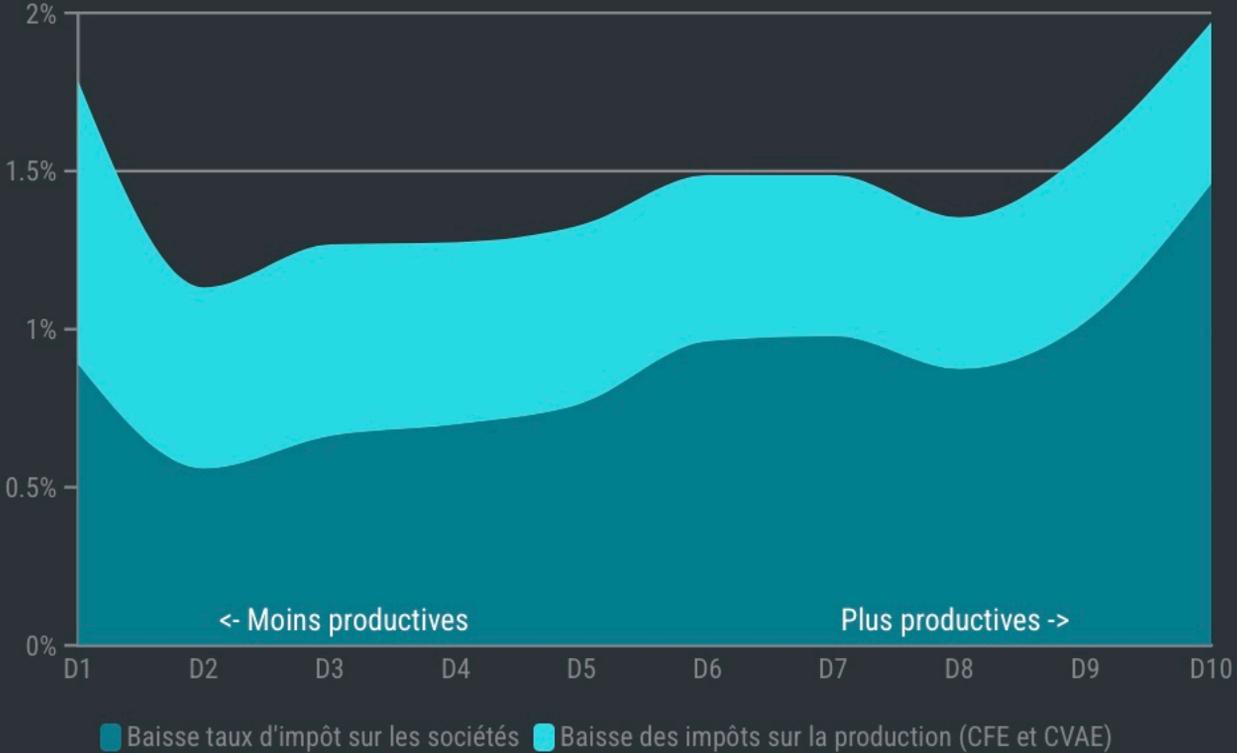


Note : Chaque dixième représente 10 % de la valeur ajoutée totale. Sont exclues les entreprises financières et agricoles, les professions libérales et les microentrepreneurs.

Source : Liasses fiscales, LIFI, PERIM, SINAPSE, TVA, CVAE, calculs IPP

Baisses d'impôts : la productivité n'est pas un critère

Effet des baisses d'impôts décidées entre 2017 et 2022, selon la productivité globale des facteurs des entreprises découpée en dixième, en % de la valeur ajoutée

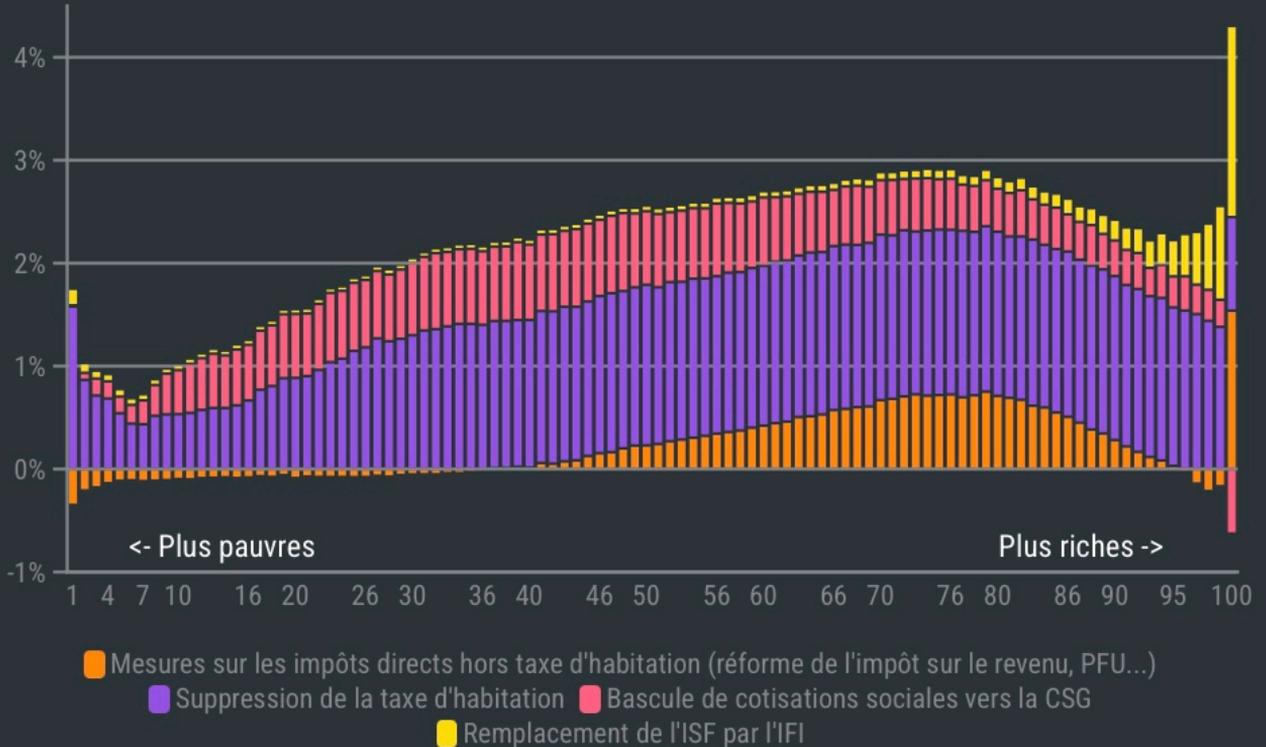


Note : Chaque dixième représente 10 % de la valeur ajoutée totale. Sont exclues les entreprises financières et agricoles, les professions libérales et les microentrepreneurs.

Source : Liasses fiscales, LIFI, PERIM, SINAPSE, TVA, CVAE, calculs IPP

Cadeaux fiscaux : les plus riches sont les plus gâtés

Effet sur le niveau de vie des ménages (en %) des principales baisses d'impôts décidées entre 2017 et 2022, selon le niveau de vie découpé en centième, du 1 % des Français les plus pauvres (à gauche) au 1 % des Français les plus riches (à droite)



Source : Insee, DGFIP (FIDELI, FELIN, DADS, BNS, ERFS, ISF-IFI), calculs IPP